

Institut des biens immobiliers du Canada
Assemblée générale annuelle
3 février 2005 – Ottawa (Ontario)

1. Mot de bienvenue

Le président, George Plank, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'AGA.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 février 2004

Le procès-verbal de l'AGA tenue en février 2004 sera diffusé sur le site Web de l'IBIC.

3. Rapport du président

Les 12 derniers mois se sont avérés stimulants pour l'IBIC. L'an dernier, la tenue de notre atelier national, auquel ont participé plus de 400 personnes, a de nouveau remporté un franc succès. Notre atelier est devenu, hors de tout doute, le principal événement organisé dans le milieu fédéral de la propriété immobilière. Grâce à cet atelier, l'IBIC peut se targuer d'avoir présenté une excellente série de conférenciers, qui nous ont transmis leurs connaissances et leur expertise. L'événement a également offert des divertissements stimulants et un formidable espace d'exposition. Le comité d'organisation de l'atelier a recueilli de nombreuses suggestions utiles, qui lui ont permis d'améliorer l'atelier. Peter Linkletter et le comité d'organisation ont intégré ces suggestions à l'atelier de 2005.

Par ailleurs, l'IBIC a organisé cinq déjeuners-causeries dans la région de la Capitale nationale, qui ont reçu un accueil très favorable et suscité un niveau de participation élevé. En raison d'une demande relative à l'augmentation du nombre de ces événements, le comité d'organisation a remis son ouvrage sur le métier, en ajoutant des séances de débat sur les questions et les préoccupations revêtant une importance capitale pour les membres.

Par ailleurs, le conseil d'administration a procédé au lancement fructueux d'un nouveau portail pour l'IBIC. Bien que nous n'exploitions pas encore l'intégralité des fonctions de cette technologie, nous pouvons maintenant proposer des services grandement améliorés à notre milieu. Durant l'année 2005, nous devons relever le défi d'exploiter le plein potentiel de ces fonctions.

La fonction publique fédérale traverse une période des plus stimulantes. Le Secrétariat du Conseil du Trésor apporte des modifications importantes aux politiques régissant la gestion de la propriété immobilière. Après la procédure d'examen des dépenses, dont la conclusion est prévue incessamment, de nouvelles recommandations intéressantes pourraient transformer radicalement la planification, la gestion et le financement de nos portefeuilles. En outre, certaines

modifications apportées aux procédures de passation des contrats exerceront une influence déterminante sur la prestation de nos programmes. La création de partenariats novateurs, dont le NR-5, permet de partager des éléments d'actif scientifiques qui nous étaient inconnus, il y a quelques années à peine.

L' IBIC n'a jamais connu de période aussi importante. Ces transformations produiront un impact immense sur notre milieu de la propriété immobilière. Par conséquent, nous devons maintenir sa présence pour communiquer avec ses membres et solliciter leurs réactions. Non seulement avons-nous la possibilité, mais également l'obligation de transmettre l'information la plus opportune et la plus utile aux membres de notre milieu, et de transposer ces modifications dans la vie réelle... lorsqu'il faudra revenir sur terre, autrement dit.

Est-ce que l'IBIC peut vraiment atteindre ces objectifs ? Je crois que oui, mais d'abord et avant tout, je crois que l'IBIC *doit* les atteindre. Dans cette perspective, nous devons tirer le maximum des outils mis à notre disposition. En ce qui a trait à la prestation des services, nous devons également prendre du recul. Si le gouvernement peut faire des modifications aussi importantes à ses méthodes de fonctionnement, l'IBIC doit se montrer prêt à en faire autant, en cherchant à établir de nouvelles méthodes plus rentables de prestation des services, en envisageant la création de partenariats que nous n'avions pas considérés auparavant, et en recherchant de nouvelles sources de revenus génératrices d'activités.

Comme si la situation ne s'avérait pas suffisamment compliquée, j'ai le regret de vous annoncer que le conseil d'administration subira quelques changements. Bon nombre de nos membres ont terminé leur mandat et remettront leur démission, y compris moi-même. J'aimerais donc profiter de l'occasion pour vous remercier au nom du milieu que vous avez servi durant tant d'années. Je tiens également à vous remercier en mon nom personnel. Ma collaboration avec chacun d'entre vous s'est avérée à la fois un plaisir et un honneur. Je garderai des souvenirs mémorables des heures que nous avons partagées à la table du conseil d'administration de l'IBIC. Sur le plan professionnel, j'aimerais vous remercier pour les efforts dévoués que vous avez déployés au nom de l'IBIC et de ses membres. Depuis la création de l'Institut, bon nombre d'entre vous ont joué un rôle actif en tant que membres du conseil d'administration. Vous nous manquerez infiniment, c'est le moins que je puisse dire.

Pour le conseil d'administration de l'IBIC, le départ de la «vieille garde» fournit une occasion d'accueillir de nouveaux membres, qui manifesteront une énergie renouvelée tout en proposant des idées fraîches et une perspective différente.

4. Rapport du trésorier

Howard Dudley a mentionné que l'IBIC satisfait à ses obligations civiles. Bien que l'Institut ne se montre pas encore solide financièrement, il se rapproche des objectifs établis dans les états financiers vérifiés. Après s'être imposé des restrictions financières, l'Institut découvre de nouveaux moyens améliorés d'exercer ses activités. Le conseil d'administration est autorisé à sélectionner un cabinet de vérification. Il retiendra les services de Parker Prinns and Seel, qui réalisera la vérification exigée pour le prochain exercice.

PROPOSÉ par Howard Dudley, secondée Peter Linkletter. Proposition d'acceptation du rapport du trésorier adoptée à l'unanimité.

5. Élections des membres du conseil

Les membres du conseil de direction assument un mandat d'un an et doivent être réélus annuellement. Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans. Voici la présélection des membres pour 2005-2006 :

Tony Varriano, président
Michael Blaschuk, premier vice-président
Tara Dinsmore, second vice-président
Gilles Champoux, trésorier
Karen Anderson, administratrice
Veronica Barnes, administratrice
Judith Boulay, administratrice
Terry Homma, administratrice
Robert Kilpatrick, administrateur
Anita Rosenfeld, administratrice
Jean-Pierre St-Amand, administrateur

PROPOSÉE par Murray Ballantine, secondée par Marc Landry. Adoption de la présélection acceptée conformément à sa présentation.

6. Autres activités

Nous tenons à remercier et à féliciter sincèrement Peter Linkletter, président de l'atelier, Veronica Barnes, coprésidente de l'atelier, ainsi que le comité d'organisation de l'atelier pour avoir organisé cet événement de perfectionnement professionnel des plus bénéfiques et fructueux en 2005.

7. Levée de la séance

PROPOSÉE par Peter Linkletter, secondée par Michel Falardeau. Levée de la séance approuvée à l'unanimité.